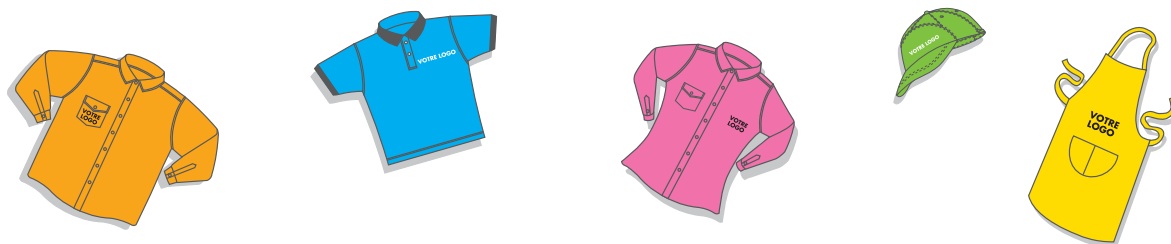


COMPAGNIE ALPINE

S P O R T W E A R

W O R K W E A R



Conditions générales de vente

1-VALIDITE : Tous nos tarifs sont donnés à titre indicatifs et peuvent être sujets à des changements sans préavis en fonction des cours des matières premières et des devises et des tarifs des différents façonniers et transporteurs impliqués. Dans tous les cas, chaque commande doit faire l'objet d'un devis spécifique qui doit être retourné, signé par le client, à notre département des ventes avant l'exécution de la commande.

2-TERME DE VENTE : Toutes nos ventes sont EXW depuis nos locaux de Giez. (Incoterms 1992 de la CCI).

3-DELAIS : Les marchandises sont livrées en moyenne quinze à trente jours ouvrés après réception du devis accepté, en fonction de la complexité ou de l'importance de la commande. Néanmoins, la société COMPAGNIE ALPINE se décharge de toutes responsabilités à l'égard des retards intervenus suite à des événements indépendants de sa volonté; en particuliers lors de retards dans l'approvisionnement, la fabrication ou l'acheminement des marchandises.

4-ENLEVEMENT DES MARCHANDISES : Chaque commande faisant l'objet d'une production spécifique, aucun retour ne pourra être accepté. De légères variations de teinte, d'aspect ou de positionnement ne peuvent en aucun cas entraîner le refus de l'acceptation de la commande. Après contrôle qualité et dans le cas de production en grande série, les quantités livrées peuvent varier de +/-10% par rapport aux quantités commandées. Le client s'engage à enlever les marchandises et à en payer le prix convenu pour les quantités fournies dans la limite de cet écart de 10%.

5-REGLEMENT : Sauf conditions particulières toutes les commandes doivent faire l'objet d'un acompte de 30% à la commande. Le solde à réception des marchandises. Tout retard de règlement entraînera des agios de retard au taux de 1.5% par mois (Art 33 de l'Ordonnance du 1^o décembre 1986). Les commandes d'un montant inférieur à 300 € TTC sont réglables intégralement à la commande.

6-DROIT D'AUTEUR : Le client est réputé dépositaire de tous les droits rattachés aux textes, dessins ou documents confiés à la COMPAGNIE ALPINE pour sa reproduction. Lors de la commande le client cède ses droits d'édition de l'oeuvre à la COMPAGNIE ALPINE pour sa reproduction dans les quantités demandées. En conséquence, la COMPAGNIE ALPINE ne saurait être tenue pour responsable, en cas de contrefaçon, des dommages causés à l'auteur ou à ses ayants droits. Les films et cadres restent la propriété de la COMPAGNIE ALPINE qui les conservent pendant une durée de un an à dater de la réception du bon de commande.

7-RESPONSABILITE DES MARCHANDISES FOURNIES PAR LE CLIENT : Dans le cas de marquage réalisé sur des supports fournis par le client, la COMPAGNIE ALPINE ne saurait en aucun cas être tenu responsable des dommages, vols ou pertes intervenus sur ces supports lors des diverses opérations de transport, manutention, marquage, ...De plus, sur ces supports, la COMPAGNIE ALPINE ne peut garantir l'exactitude du résultat; le client ne pourra en aucun cas se retourner contre la COMPAGNIE ALPINE si le résultat n'est pas conforme à son attente.

8-CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : LOI 80335 du 12 mai 1980
Le transfert de propriété n'intervient qu'après paiement complet du prix des marchandises vendues, même après dépôt de bilan.

9-JURIDICTION COMPETENTE : En cas de litige, seul le tribunal d'Annecy est compétent.

***Vêtements promotionnels et professionnels - Uniformes
confection - Broderie - Sérigraphie***

COMPAGNIE ALPINE ZA vers Pont 74 210 GIEZ
Tel: 33 (0) 450 320 535 - Fax: 33 (0) 450 320 525
www.compagnie-alpine.com - info@compagnie-alpine.com